

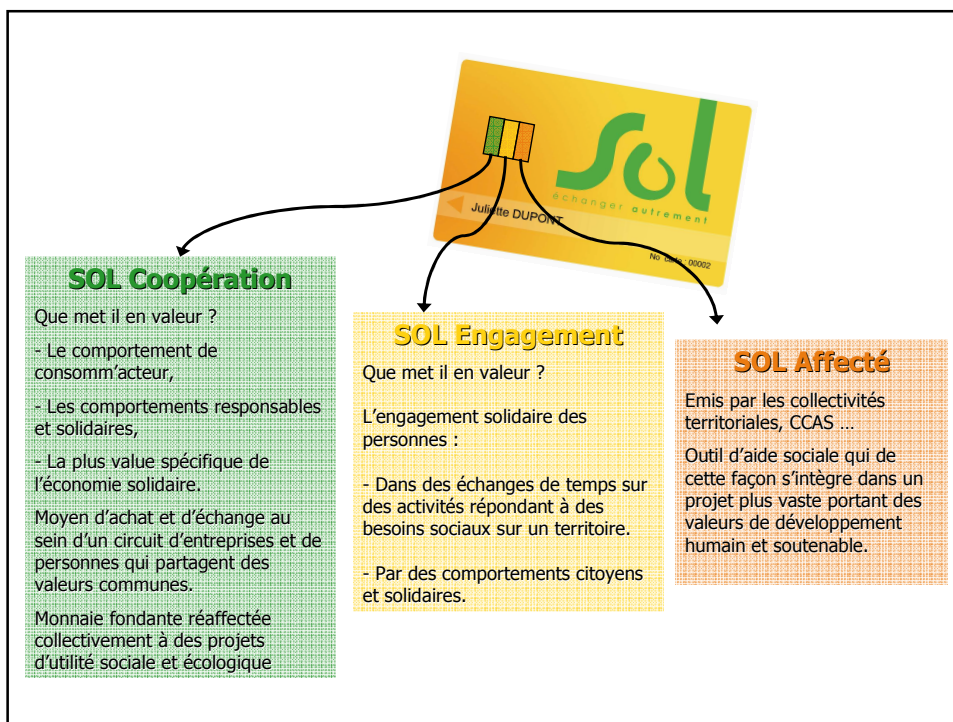


SOL COOPERATION.

Projet SOL – appui du Fonds social européen



equal
2004-2008
Com battre les discriminations, réduire les inégalités, pour une meilleure cohésion sociale





Le sens du SOL Coopération

- **Contribuer à remettre l'économie au rang de moyen et non de fin, en s'interrogeant sur ce qui est produit, échangé et consommé.**
- **Développer des échanges qui ont du sens : des échanges marchands à valeurs ajoutées sociales et écologiques.**

... En s'appuyant sur les entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire, les collectivités locales et territoriales et les consomm'acteurs.



C'est-à-dire....

- **Dynamiser les échanges au sein d'un réseau de personnes et d'organisations partageant les mêmes valeurs écologiques et sociales :**
 - Développer, fédérer, créer des synergies entre structures de l'économie sociale et solidaire.
 - Développer la « consomm'action » par le fléchage des consommations vers une économie basée sur des valeurs sociales et écologiques.



SOL Coopération L'idée de base.

▪ Une carte de fidélité « multi-enseigne ».

Les entreprises

- distribuent des SOLs en échange d'achats dans l'ESS ou de comportements solidaires.
- acceptent des SOLs en paiement d'une partie de leurs produits.

Le consommateur :

- reçoit des « points SOL » lorsqu'il fait ses achats dans une structure du réseau (catalogue).
- Utilise ces points SOL pour ses achats futurs dans la même structure ou dans toute autre structures du réseau SOL.

Exemples

▪ Artisans du Monde

- Donne des Sols pour tout achat de produits du petit déjeuner (en lien avec son action sur la qualité de l'alimentation)
- Accepte des Sols en paiement de tout article d'habillement (monter que l'on peut non seulement manger mais aussi s'habiller équitable)

▪ LMDE

- Offre des SOLs pour les étudiants qui parrainent de nouveaux adhérents.

▪ **une correspondance directe SOL-Euros.**

- pour le démarrage, les structures qui veulent distribuer des SOLs les achètent à la « banque SOL » (compte CC).
- tous les SOLs en circulation sont « gagés » en euros (garantie du cadrage financier).

▪ **Une monnaie fondante pour stimuler les échanges.**

- Les particuliers qui n'utilisent pas leurs SOLs voient ceux –ci perdre de leur valeur, « fondre » (on devrait plutôt parler de « transfert ») et venir alimenter un fonds commun.
 - Note : le SOL ne fond pas pour les entreprises
- Ce fonds commun est géré par l'association SOL qui décide de son affectation à des projets.



▪ Un système dématérialisé.

- Une carte à puce.
- Un système de suivi et de gestion des comptes par internet.
- Des échanges par l'intermédiaire d'un terminal de type bancaire ou directement par internet sur le site de gestion.

SOL Coop : comment fonctionne-t-il ? Pour le consomm'acteur



- **Je fais un achat dans une structure du réseau**
 - On me propose la carte SOL
 - On me crédite des « points SOL ».
- **Un catalogue est à ma disposition**
 - sur Internet, avec sortie papier possible
 - Il recense l'ensemble des structures – boutiques – services proposant et acceptant des SOLs.
- **Je fais un nouvel achat dans une de ces structures**
 - Je paie mon achat en partie en SOL
 - Je reçois de nouveaux points SOL.



- **Si je n'utilise pas mes SOLs....**
 - Ils perdent de leur valeur au cours du temps. La quantité de SOLs que j'ai sur mon compte SOL diminue donc progressivement.
 - Mais cette valeur n'est pas perdue pour tout le monde : le montant de la « fonte » vient alimenter un fonds commun qui a pour but de financer des projets.
- **Je participe à l'association SOL**
 - Je donne mon avis sur l'élargissement du réseau.
 - Je propose des projets à financer et je vote sur ces projets.



SOL Coop : Modalités de fonctionnement Pour les entreprises

1) Adhérer au réseau :

- Une charte de fonctionnement.
- Un dossier d'agrément.
 - « Sont agréées, les structures qui dans leur objet, leur management et leur fonctionnement mettent en oeuvre les valeurs de l'économie sociale et solidaire. »
 - Le comité d'agrément est constitué par les comités locaux de l'association SOL, et regroupe tous les participants aux circuits SOL : entreprises, porteurs de carte SOL.
- L'adhésion à l'Association SOL.



2) Constitution du catalogue

- Les produits/services pour l'achat desquels je donne des SOLs.
- Les produits/services dont j'accepte une part du paiement en SOLs.
- Les produits /services que j'aimerais moi-même (en tant que structure) payer en SOLs.

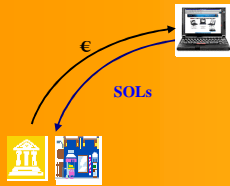


3) Inscription dans le système de gestion

- Inscription en tant que « prestataire » dans le système de gestion
<http://www.dsi-experts.fr/sol/>
- Selon le mode de fonctionnement choisi (distribution et paiement en SOLs par terminal bancaire ou par Internet), demande d'un terminal lors de cette inscription.
- *Note : pendant la phase d'expérimentation, inscription, maintenance et terminaux sont gratuits.*

4) Distribution et réception de SOLs.

4.1 - Achat des premiers SOLs à distribuer.

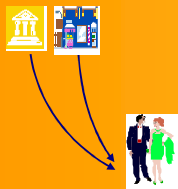


- La structure fait une demande de SOL auprès du gestionnaire des comptes SOL (sur internet)
- Le gestionnaire en avise le Crédit Coopératif, qui fait une demande de prélèvement à la banque de la structure.
- Lorsque ce prélèvement est effectué, le Crédit Coopératif en avise le gestionnaire des comptes SOL qui crédite le compte SOL de la structure.

Modalité transitoire : demande de Sols auprès du gestionnaire de comptes SOL et envoi du chèque correspondant à « chèque déjeuner – compte SOL ».

4.2 – Distribution des SOLS aux clients.

Par l'intermédiaire du terminal de paiement ou du site internet.



Exemples :

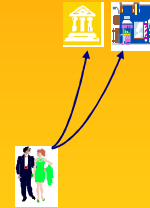
- Par une boutique de commerce équitable : points SOL pour l'achat de produits de petit déjeuner équitable
- Par une mutuelle : points SOL pour l'achat systématique de médicaments génériques.
- Par une collectivité : points SOL pour un abonnement au cinéma de quartier.

4.3 - Réception de SOLs en paiement des produits par les structures du réseau SOL.

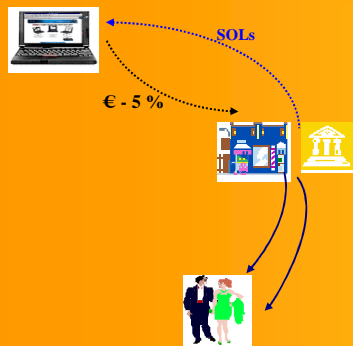
Par l'intermédiaire du terminal de paiement ou du site internet.

Exemples

- Par une boutique de commerce équitable : accepte des SOLs pour l'achat de vêtements équitables.
- Par une collectivité : accepte des SOLs pour le paiement de l'entrée cinéma.
- Par une mutuelle : accepte des SOLs pour une part de la cotisation.



4.4 – Quelle utilisation des SOLS reçus par les structures en paiement d'achats ?



- **Échange à la banque contre des Euros.**

- Mais cet échange est « taxé » (ex 5%) et la charte engage à ne pas le faire

- **Redistribution à d'autres clients**

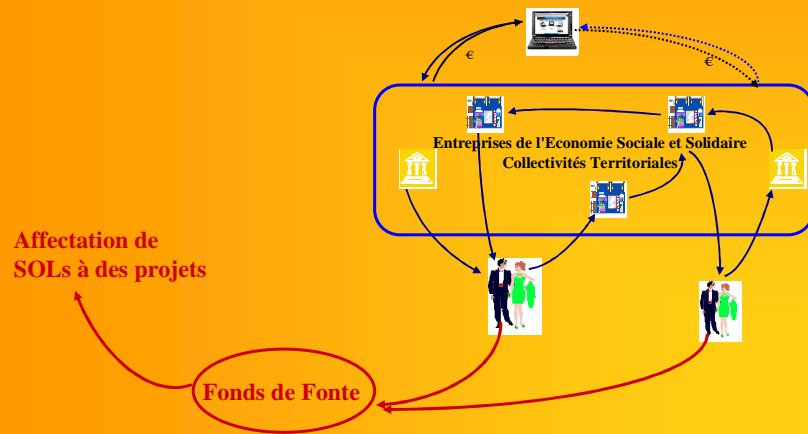
- On a alors, après la phase de démarrage, un « fonds de SOL » qui circule sans avoir besoin à chaque fois de « déboursier » des Euros

- **Utilisation pour des achats en SOL dans les autres structures du réseau.**

- (exemple : travaux d'impression dans une imprimerie coopérative)



Schéma général



SOL Coopération - exemples

- Restaurant d'insertion.
- Boutique commerce équitable.
- Mutuelle d'assurances.
- Banque Coopérative.
- Mutuelle des étudiants.
- Services aux personnes (aide à domicile, soutien scolaire).
- Entreprise de récupération et réutilisation de meubles et objets.
- Piscine, théâtre, activités sportives... municipales.
- Encouragement à l'engagement (appui aux associations).